



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Membre du conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie le

LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025 À 19 HEURES

en séance ordinaire et vous prie de bien vouloir y assister.



Le Maire,
Thierry BELLONI

ORDRE DU JOUR

POINT N° 1 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1.1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- 1.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 OCTOBRE 2025
- 1.3. DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 1.4. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

POINT N° 2 – RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
- 2.2. CONTRAT D'APPRENTISSAGE - DÉROGATION AUX TRAVAUX RÉGLEMENTÉS

POINT N° 3 - AFFAIRES FINANCIÈRES

- 3.1. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2025
- 3.2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026
- 3.3. VOTE DU BUDGET 2026
- 3.4. TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE LIÉE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES VERSÉES AU SIS
- 3.5. F.C. STAFFELFELDEN 1995 – CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ENTRETIEN DU TERRAIN
- 3.6. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

POINT N° 4 - AFFAIRES TECHNIQUES

- 4.1. CHASSE – AGRÉMENT DE PERMISSIONNAIRES
- 4.2. FORêt :
 - a. ÉTAT PRÉVISIONNEL DES COUPES ET TRAVAUX PATRIMONIAUX - ANNÉE 2026
 - b. ETAT D'ASSIETTE 2027

POINT N° 5 - AFFAIRES FONCIÈRES ET D'URBANISME - CLUB HOUSE F.C. STAFFELFELDEN 1995 – BAIL D'OCCUPATION PRÉCAIRE

POINT N° 6 - AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- 6.1. GROUPEMENT DE COMMANDE – DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE LES INCENDIES
- 6.2. SUEZ – SERVICE DE L'EAU - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

POINT N° 7 - DIVERS